

sant. En outre, les conditions de paiement, le prix, la date limite et le reste, pouvaient être modifiés unilatéralement par le constructeur.

A la suite de ma question, l'activité d'un certain nombre de constructeurs de Toronto qui faisaient de la publicité dans le *Star* et dans le *Globe and Mail* de Toronto s'est beaucoup réduite et l'institut d'urbanisme a réprimandé les constructeurs en leur disant que c'était là de la publicité illégale.

Je tiens à vous dire, monsieur l'Orateur, que ma question, en attirant l'attention de la Chambre sur ce problème, a eu pour effet de régler la question de la publicité. Elle n'est toutefois pas allée à la racine du problème puisque celui-ci est attribuable à l'inflation absolument ridicule que connaît le Canada.

Ainsi, à Mississauga, le prix d'une maison augmente d'au moins \$50 par jour, sept jours par semaine. Dans ce cas, on ne peut pas vraiment critiquer le lotisseur s'il dit à l'acheteur éventuel: en tant que lotisseur, j'ai droit à l'augmentation qui survient entre la commande et la livraison. J'ajouterais même que cette période peut aller jusqu'à huit mois.

On ne peut pas vraiment critiquer un aménageur et l'accuser d'escroquerie lorsqu'il dit: je veux au moins l'augmentation intervenue au cours de la période pendant laquelle je suis responsable de la propriété. Après tout, les frais de construction de toutes sortes augmentent de 2 à 5 p. 100 par mois et le constructeur ou l'aménageur n'a aucun moyen de savoir avec certitude combien sa construction lui coûtera dans six mois.

● (2210)

Au début de l'automne dernier, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a déclaré qu'il bloquerait le prix du lait pendant un an et il a accordé une subvention de 5¼c. Cela se passait il y a quatre ou cinq mois. Le prix du lait augmente encore de 5c. la pinte outre l'augmentation de 5c. de l'automne dernier. Voilà la situation de notre économie. Nous avons une inflation galopante. Notre gouvernement s'inquiète peu de cette inflation.

Cette inflation galopante est surtout visible dans le prix des maisons dans les grandes villes. On a répété bien des fois à la Chambre que le prix des maisons dans la région du grand Toronto avait augmenté de 40 p. 100 l'année dernière. Cela peut être causé par la spéculation. C'est peut-être aussi parce que le système bancaire finance cette spéculation. Il existe en tout cas une grave pénurie de terrains urbanisés. Cela est certainement dû au fait que notre ministre d'état chargé des Affaires urbaines (M. Basford) ne nous présente rien d'autre que des projets-témoins. Il ne fait rien pour augmenter le nombre de terrains urbanisés.

Il n'y a pas de programmes concertés en vue d'augmenter le nombre de logements. Nous avons des programmes d'innovation. Nous avons Habitat 2000. Mais nous n'avons rien qui réglera le problème du jeune couple en quête d'une maison.

Un logement est un produit de base. Les briques et le mortier sont des produits de base. Il nous faut abriter la population. La société d'aujourd'hui exige des logements chauds, confortables et convenables, mais le gouvernement impose tout de même une taxe de vente de 11 p. 100 sur ce produit et refuse de la supprimer. Cette taxe a permis au gouvernement de recueillir plus de 1 milliard de dollars depuis cinq ans, mais il n'utilise pas cet argent pour augmenter le nombre de terrains, ce qui rendrait les

Ajournement

maisons moins chères. Le logement est sans doute la principale préoccupation de la plupart des gens de la société urbaine. Le fait qu'on continue à vendre sur plans montre que le prix de cette denrée augmente du fait de la demande.

Je n'accuse pas le promoteur-immobilier d'avoir créé cette situation car le gouvernement dit à tout le monde: «Aide-toi le ciel t'aidera». En ce qui nous concerne, dit le gouvernement, le logement est un problème international tout comme l'inflation. Je me demande comment le coût du logement au Canada peut être un problème international. Nos maisons sont bâties avec des matériaux canadiens, sur des terrains canadiens avec de la main-d'œuvre canadienne. Que vient faire là-dedans la situation internationale? Et le gouvernement laisse les prix augmenter. Il continue à permettre qu'on finance cette spéculation et s'inquiète peu du Canadien moyen qui désire une maison pour abriter sa famille.

[Français]

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, il est difficile de rivaliser avec l'honorable député pour sa démagogie et son hypocrisie, qui n'ont d'égale que sa suffisance, alors qu'il nous fait savoir que ses interventions à la Chambre ont réglé le problème de la publicité trompeuse à Toronto. Je peux l'assurer que rarement un député est aussi loin de la réalité.

Si la publicité trompeuse baisse dans le région de Toronto, c'est précisément parce que la direction de la recherche et des investigations du ministère de la Consommation et des Corporations poursuit vigoureusement toutes les industries, quelles qu'elles soient, dans le domaine de la construction ou autre, qui font de la publicité trompeuse. Et dans le domaine qu'il a cité, je peux lui dire que ce sont certainement les poursuites de certains fabricants de maisons par le ministère qui ont conduit effectivement à des condamnations dans la région de Toronto, ce qui a eu un effet salutaire et exemplaire sur le reste des industries. S'il peut se consoler en pensant que c'est lui qui a produit cet effet-là, tant mieux pour lui, mais je tiens à lui dire que de notre côté et du côté de la population de la région métropolitaine de Toronto, ce n'est pas ce genre de suffisance qui va impressionner les gens.

Quant à la question de la spéculation foncière, j'ai trouvé renversant que l'honorable député dise qu'il ne blâme pas ceux qui en font. Quant à moi, je trouve qu'il s'agit là de lâcheté, qu'il faut au contraire condamner les spéculateurs pour un acte foncièrement immoral, car c'est spéculer sur quelque chose où aucune plus-value ne provient de notre propre investissement.

Alors, je trouve injuste de vouloir ainsi stigmatiser un mal sans blâmer les personnes qui en sont responsables, parce que dans ce domaine il est manifeste que les pressions psychologiques de la spéculation sont certainement quelque chose qui n'a aucun fondement économique.

Donc, cette façon de l'honorable député de jeter tout le blâme sur le gouvernement, sans vouloir reconnaître la soif du gain absolument abusive de ceux qui ont des terrains ou des services publics, ni la responsabilité première des gouvernements, et particulièrement du gouvernement conservateur de l'Ontario, constitue à mon avis une manière bien fautive et bien incomplète de rapporter les faits.

Quant à la guerre contre l'inflation, je pense que toute personne raisonnable reconnaîtrait que le gouvernement